

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, on peut dire, je pense, que, du point de vue technique et légal, il s'agit d'une grève. Il serait à mon avis prématuré de parler d'une autre mesure législative mettant fin à la grève ou au lock-out, si c'est ainsi que le député voit les choses. Ce que je souhaite, c'est que nous puissions trouver le moyen de régler ce conflit, sans en arriver à une situation où, comme l'a dit le député, nous serions forcés d'envisager une mesure législative. M. Collins est là. Les députés savent qu'il a été nommé hier et je crois que nous devrions lui laisser l'occasion de faire ses preuves au cours des prochains jours.

M. Leggatt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je conviens avec le ministre qu'il faut laisser quelques jours peut-être à M. Collins, mais cette grève ne cesse de s'envenimer à propos d'un seul article qui figurait dans la convention collective précédente, celui concernant la sécurité d'emploi. Tout ce que le rapport a demandé, c'est un délai de 18 mois pour étudier cette clause. Étant donné que c'est la septième fois depuis 1972 qu'on force les travailleurs à reprendre le travail, ne serait-il pas temps pour une fois que la Chambre demande à la Compagnie d'accepter une offre raisonnable et voit le conflit comme il se présente?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, je crois que le député a la mémoire courte. La dernière fois que j'ai présenté un projet de loi à la Chambre sur une affaire relevant de mon propre ministère, c'était pour mettre un terme au lock-out dans le port d'Halifax.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

LE PRÉSUMÉ MANQUE DE CONSULTATION
FÉDÉRALE-PROVINCIALE—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre d'État chargé des Affaires urbaines, j'adresserai ma question au vice-premier ministre. Il s'agit du rapport du groupe de travail des premiers ministres de l'Ouest sur les tendances en matière constitutionnelle. On peut y lire notamment en page 31 qu'il n'y a aucune consultation avec les provinces. Le vice-premier ministre peut-il nous dire ce que le gouvernement songe à faire au juste pour remédier à cette situation dont le rapport fait état en déplorant l'absence de consultation dans le domaine du logement et des affaires urbaines notamment?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas examiné le rapport dont parle le député, mais ce dernier sait sans doute que le premier ministre se consacre actuellement à une série d'entretiens avec les premiers ministres provinciaux, et je suis persuadé que le logement constitue l'une des questions qui y sont abordées. De toute manière, je pense pouvoir dire avec suffisamment d'assurance que la question du logement est l'une de celles qu'aborderont le premier ministre et ses homologues provinciaux quand ils se rencontreront au cours de l'année prochaine, comme on l'a laissé entendre. Voilà pourquoi le député n'a pas lieu de s'inquiéter que l'on néglige la question du logement dans le cadre des consultations fédérales-provinciales.

Questions orales

L'AGRICULTURE

LA PROTECTION DES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS AU COURS
DES NÉGOCIATIONS DU GATT—LES INITIATIVES DU
GOUVERNEMENT—LE RENVOI AU COMITÉ DES RAPPORTS DE LA
COMMISSION DU TARIF

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Jusqu'ici du moins, le ministre a refusé de promettre que les intérêts agricoles du Canada ne seront pas bradés pendant les négociations du GATT actuellement en cours. Le ministre est-il disposé aujourd'hui à nous le promettre?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'aimerais bien que n'importe quel ministre puisse garantir ou promettre solennellement la réalisation de ses vœux pour l'agriculture ou pour tout autre ministère dont il a la charge. Mais les négociations en cause ont un caractère très confidentiel. Nous avons fait nos propositions. Je suis sûr que le député est bien au courant de mes vues, de ce que je pense qu'on devrait faire pour protéger l'agriculture: je n'ai pas changé d'avis.

M. Wise: Monsieur l'Orateur, manifestement, le ministre n'est pas prêt à s'engager, mais verrait-il d'un bon œil la suggestion que les deux rapports de la Commission du Tarif soient renvoyés au comité permanent de l'agriculture pour ainsi donner au secteur une autre occasion de faire valoir ses vues?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je crois avoir donné à entendre l'autre jour que je n'y vois pas d'objection. J'en ai d'ailleurs déjà discuté avec le leader du gouvernement à la Chambre et je dois lui en reparler demain.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES PROPOS DU MINISTRE AU SUJET DE L'UNIVERSALITÉ DES
PENSIONS DE VIEILLESSE ET DES ALLOCATIONS FAMILIALES—
DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le 23 novembre, lorsque je lui ai demandé si elle songeait à réaménager les allocations familiales et la pension de la vieillesse pour trouver les fonds nécessaires à l'instauration du régime proposé de revenu annuel garanti, tel qu'en fait foi le hansard à la page 1164, elle a répondu qu'elle envisageait une réorganisation des programmes afin «d'en exclure ceux qui n'ont pas besoin de cette aide.» Je lui ai demandé de nouveau le 1^{er} décembre si elle enlèverait les allocations familiales et les pensions de vieillesse à ceux qui n'ont pas besoin des programmes universels, et elle m'a répondu qu'il n'est pas question que ces programmes soient modifiés. Sa réponse du 1^{er} décembre contredit tout à fait sa réponse du 23 novembre. J'aimerais maintenant lui demander si elle a décidé de jouer sur les deux tableaux, de rendre ces programmes à la fois universels et sélectifs?